

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RETOURNAC

N° 2024/073

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI LITTA, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés :

Thierry BENEVENT a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Jean-Pierre FILIOL a donné pouvoir à Christian PEYRARD, Maëlle JOLY a donné pouvoir à Patrice WAUTHIER, Corinne TARGHETTA a donné pouvoir à Pierre ASTOR, Ludovic LHOSTE a donné pouvoir à Jean-Claude ABRIAL, Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Anne-Sylvie MIRMAND.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROCHE

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 16
Nombre de procurations : 6
Nombre d'absents : 0

Objet : AFFAIRES FINANCIERES – Musée des Manufactures de Dentelles - Actions culturelles 2025 – Demande de subvention

Vu la commission finances du 28 novembre 2024 qui a émis un avis favorable au projet.

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, présente aux membres du Conseil Municipal les actions de médiations du musée en 2025 :

- Création d'un escape game à destination des familles et des jeunes adultes
- Lectures d'archives sur le thème de la dentelle
- Couvige
- Prêt du dispositif Micro-Folie par la Médiathèque départementale

Il convient de solliciter les partenaires institutionnels selon le plan de financement suivant :

Dépense prévisionnelle	Montant HT	RECETTES	Demande sollicitée	Montant	Taux
Escape game	14 300.00	Subventions	CD 43	4 000.00	20%
Lectures d'archives	1 500.00		Région AURA	4 000.00	20%
Couvige	1 300.00		DRAC AURA	8 000.00	40%
Micro-folies	2 000.00	Autofinancement	de la commune	4 000.00	20%
Divers	900.00				
TOTAL DEPENSES HT	20 000.00	TOTAL	RECETTES	20 000.00	100%

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✚ Approuve les projets tels que présentés,
- ✚ Adopte le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus,
- ✚ Autorise Madame le Maire à solliciter tous les financements auprès des partenaires institutionnels au titre des actions culturelles 2025,
- ✚ Autorise Madame le Maire à effectuer les différentes démarches et à signer tout document afférent à ces sollicitations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Patricia GOUDARD